

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Bourgogne
Séance du 16 décembre 2024

Délibération n° 2024 – 16/12/2024 – 9

Additif à la campagne d'emplois des personnels BIATSS pour l'année 2025

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'université de Bourgogne
- VU la délibération n°2024-30/09/2024-5 du 30 septembre 2024 approuvant la campagne d'emplois des personnels BIATSS pour l'année 2025
- VU l'avis du comité social d'administration rendu en sa séance du 26 novembre 2024
- VU l'avis du conseil académique rendu en sa séance du 4 décembre 2024

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 18 Membres représentés : 7 Total : 25	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve l'additif à la campagne d'emplois des personnels BIATSS pour l'année 2025.**

Dijon, le 17 décembre 2024

Le Président de l'université de Bourgogne


Vincent THOMAS

P.J. : Additif à la campagne d'emplois 2025 -Personnels BIATSS

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION 26 NOVEMBRE 2024

CONSEIL ACADEMIQUE 4 DECEMBRE 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DECEMBRE 2024

CAMPAGNE D'EMPLOIS 2025

PERSONNELS BIATSS

ADDITIF

CORPS	COMPOSANTE / PÔLE / SERVICE	Type de publication
Bibliothécaire Assistant Spécialisé	Pôle Documentation	Mouvement / Concours Interne
Magasinier des Bibliothèques	Pôle Documentation	Mouvement / Concours Externe